

**CONSTANTIN ASSOCIES**

*Member of Deloitte Touche Tohmatsu*

185, avenue Charles de Gaulle

92524 - Neuilly-sur-Seine Cedex

**FIDAUDIT**

*Membre du réseau Fiducial*

41, rue du Capitaine Guynemer

92925 - Courbevoie

**GROUPE FLO SA**

Société Anonyme

Tour Manhattan

5/6 place de l'Iris

92095 – LA DEFENSE CEDEX

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR L'OUVERTURE D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU  
D'ACHAT D' ACTIONS AU BENEFICE DES MEMBRES DU  
PERSONNEL ET/OU DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX**

Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2012

(12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> Résolutions)

**CONSTANTIN ASSOCIES**  
*Member of Deloitte Touche Tohmatsu*  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 - Neuilly-sur-Seine Cedex

**FIDAUDIT**  
*Membre du réseau Fiducial*  
41, rue du Capitaine Guynemer  
92925 - Courbevoie

## **GROUPE FLO SA**

Société Anonyme

Tour Manhattan  
5/6 place de l'Iris  
92095 - LA DEFENSE CEDEX

---

### **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'OUVERTURE D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACHAT D' ACTIONS AU BENEFICE DES MEMBRES DU PERSONNEL ET/OU DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX**

Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2012  
(12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> Résolutions)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L.225-177 et R. 225-144 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié ainsi que des dirigeants mandataires sociaux, ou à certains d'entre eux, de la société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions sont mentionnées dans le rapport du Conseil d'Administration et qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat d'actions.

Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 13 avril 2012

**Les Commissaires aux Comptes**

**CONSTANTIN ASSOCIES**

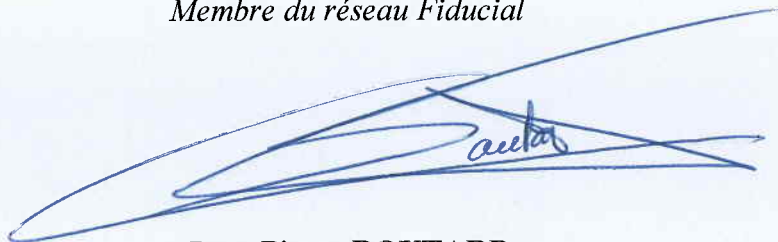
*Member of Deloitte Touche Tohmatsu*



**Philippe SOUMAH**

**FIDAUDIT**

*Membre du réseau Fiducial*



**Jean-Pierre BOUTARD**